



## **BULLETIN D'ADHESION 2010**

**Organisme agréé :**

---

Adhère à l'UFCA pour l'année 2010 et joint le règlement, par chèque à l'ordre de l'UFCA, de la cotisation de **370,76 euros TTC** , soit 310 euros HT.

Une facture vous sera adressée à réception du règlement.

### **IMPORTANT**

L'UFCA est signataire des protocoles d'accord établis le 15/07/09 avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et le 24/09/2009 avec le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Paris Ile-de-France. En adhérant à l'UFCA, l'OGA reconnaît avoir pris connaissance de ces accords et y adhérer.

Fait à ..... , en double exemplaire  
(dont un à conserver et l'autre à nous retourner)

Le ..... / ..... / .....

Signature :

## Renseignements complémentaires

Merci de compléter le questionnaire ci-dessous  
et le retourner avec votre bulletin d'adhésion.

### **Organisme agréé :**

Adresse :

CP :

Ville :

Tél. :

Fax :

E-mail :

Site internet :

Président :

Tél. :

Portable :

E-mail :

Directeur ou responsable :

Tél. :

Portable :

E-mail :

Effectif adhérents au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Montant de la cotisation HT 2010 :

Effectif salariés au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Logiciel agrément :  CEGID  Autre (à préciser) :